

**Supplement to Expression of Interest in Joining the
Forest Carbon Partnership Facility (FCPF)**

December 6, 2011

Guidelines:

1. The information requested in this form is to follow up on your expression of interest in the FCPF and assess your country's interest in relation to the importance of REDD+ (reducing emissions from deforestation and forest degradation, conservation of forest carbon stocks, sustainable management of forests and enhancement of forest carbon stocks in developing countries) for the country. The governing body of the FCPF, the Participants Committee (PC), requested the Facility Management Team to solicit additional information from countries having expressed interest in the FCPF, propose criteria and a process for the possible selection of more countries into the FCPF, and analyze the cost implications of such a selection, given that the participation of new countries is subject to available resources (see paragraph 11 of Resolution PC/10/2011/1 available at <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Oct2011/Final%20PC10%20Resolution%201%20-%20strategic%20direction.pdf>).
2. Please keep the length of your response to 5 pages, as this is not meant to be a national Readiness Preparation Proposal (R-PP).
3. Please forward the completed form to the FCPF Facility Management Team by email at fcpfsecretariat@worldbank.org no later than January 31, 2012.
4. Additional information about the FCPF is available at <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/>.

1. General information

Country submitting the form: **TOGO**

Date submitted: **28 Février 2012**

Name of submitting person and institution: **Monsieur Edjidoméle GBADOE ;**

Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) / Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)

Title: **Directeur Général**

Address: **20, rue des Evala, Agbalepedogan, BP : 334 Lomé**

Telephone: **00228 22 51 42 17, Fax: 00228 22 51 42 14**

Email: redjidomele@yahoo.fr ; odefdirection@gmail.com Website: www.odef.tg

2. Background

2.1 In what capacity would your country participate in the FCPF? Choose one of the five categories of participation below and briefly explain. Participation in the FCPF could be in different capacities, ranging from no support to full support and to be determined by PC subject to available resources, as listed below:

- i. Observer to the FCPF: The intended purpose is to draw upon the experiences of other FCPF REDD Country Participants. No financial support to attend FCPF meetings and/or for REDD+ readiness is provided.
- ii. Participation without financial support for REDD+ Readiness: The financial support in this category is limited to support for participation for one representative from country to attend FCPF meetings, subject to available resources. There is no financial support for REDD+ readiness but the country could potentially be a member of the Participants Committee.
- iii. Participation with support only for formulation of Readiness Preparation Proposal (R-PP): Participation at this level would entail financial support for R-PP formulation (\$200,000), and for participation of one country representative in FCPF meetings, subject to available resources.
- iv. Participation with full financial support for REDD+ Readiness preparation: As full member of the FCPF, participation would include financial and technical support for REDD+ readiness (total financial support is \$3.6 million in two stages: \$200,000 grant to help formulate a Readiness Preparation Proposal (R-PP), and \$3.4 million preparation grant to implement the R-PP), and for one country representative to attend FCPF meetings, subject to available resources.

Le Togo participe pour la catégorie iv c'est à dire en tant que membre ayant besoin de tout l'apport financier pour la préparation de la stratégie REDD+. L'aide nécessaire pour la préparation de la stratégie REDD+ inclurait le support financier et technique. Le renforcement des capacités des cadres de l'ODEF à travers la participation aux meetings qu'organise périodiquement le FCPF serait un atout de plus.

2.2 Should your country preference be category (iii) or (iv) above, have you already identified or had discussion with a potential Delivery Partner for channeling FCPF resources and providing REDD+ readiness Services? If so, which one (Food and Agriculture Organization of the United Nations, Inter- American Development Bank, United Nations Development Programme or World Bank)?

Oui, le Togo a eu l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour commencer le processus REDD+ à travers du Programme REDDES de l'OIBT. Aussi, la Coopération Suisse a mis à disposition un consultant. Cet appui couvre (i) le Renforcement des capacités des acteurs de la foresterie sur la question REDD+; (ii) l'élaboration du Readiness Plan Idea Note (R-PIN) par un groupe restreint multi acteurs représentatifs et (iii) la préparation d'une stratégie REDD+ initiale et la validation du Readiness Plan Idea Note (R-PIN).

2.3 Does the World Bank have an active portfolio on forests and natural resource management in your country? If so, briefly explain.

Oui, le Togo est entrain d'exécuter depuis 2011 le Projet de Développement Communautaire à Haute Intensité de Main d'œuvre (PDC-HIMO) avec l'appui financier de la Banque Mondiale. Le volet forestier de ce projet prévoit le reboisement de 2015 ha dans les cinq régions administratives du Togo dont 923,69 ha sont déjà réalisés en 2011.

2.4 Have you received, or are you expecting to receive in the near future, technical or financial support for REDD+ from the UN-REDD Programme or any other multilateral or bilateral assistance program for REDD+? If yes, provide the details and also mention for what areas of REDD+ Readiness would you request the FCPF support?

Le Togo a reçu un appui technique et financier de l'OIBT pour l'élaboration de la Readiness Project Idea Note (R-PIN). Pour l'élaboration de la stratégie REDD+, le Togo est en ses débuts et nécessite un accompagnement et la renforcement des capacités.

Il aura besoin d'appuis techniques et financier pour l'élaboration de la Readiness Preparation Proposal (R-PP) et surtout pour la réalisation de l'inventaire forestier national afin de définir sa ligne de référence. Toutes ces étapes sont indispensables pour la préparation et l'élaboration de la stratégie REDD+ au Togo.

3. REDD+ and National Development

(Please answer each question in ½ page maximum. If accepted into the FCPF, under categories (iii) or (iv) above in 2.1, the country will be expected to provide further information and analysis in the Readiness Preparation Proposal).

3.1 How important are forests in your country, including for poverty reduction, the well-being of forest-dependent Indigenous Peoples and other forest dwellers, and biological diversity? Please use quantitative data, if available.

Le Togo n'est pas un pays forestier à l'image des pays du bassin du Congo ou de l'Amazonie. Mais la forêt contribue néanmoins à près de 11% du PIB national. Au Togo, on utilise le terme de population riveraine des forêts et/ou des aires protégées pour désigner les communautés locales vivant à l'intérieur ou autour de ces massifs forestiers.

Le Togo dispose de 83 aires protégées qui constituent le domaine permanent de l'État. Ces aires protégées couvraient au moment de leur classement une superficie totale de 793 288 ha soit 14,2% de la superficie du Togo. Ce taux serait actuellement est estimé à environ 10% suite à la dégradation des forêts et surtout à leur envahissement par les populations.

Les populations riveraines des forêts sont majoritairement agricoles et tirent une importante partie de leurs ressources de la forêt. Les surfaces forestières diminuent au détriment des surfaces agricoles. La biodiversité de la forêt est également menacée par l'utilisation abusive des produits forestiers non ligneux pour l'alimentation et la médication, et, la surexploitation par les populations locales pour améliorer leurs revenus.

3.2 What are the current situation and trends in deforestation and forest degradation?

Les formations forestières du Togo sont fortement dégradées dans leur ensemble. Faute d'inventaires récents et précis, il est difficile d'estimer le taux actuel réel de diminution des forêts. Pour l'ensemble du pays, le taux moyen de déforestation annuel est estimé à 4,5% (FAO, 2007). Les proportions de disparition moyenne annuelle établies entre 1990 et 2001 pour certains types de formations forestières se présentent comme suit (PNAE, 2001; MERF/OIBT, 2010):

- 2,6% pour les forêts denses sèches de montagnes: ces formations constituent une mosaïque de forêts et sont localisées sur les montagnes et les versants de montagne des plateaux du sud-ouest du Togo (Danyi et Akposso, Adélé) mais également sur les montagnes au centre-Sud (les monts Agou, Haïto, etc). Au plan administratif, ces forêts de montagne sont localisées dans les Régions des Plateaux et Centrale;
- 3,1% pour les recrues forestières: ce sont des formations forestières secondaires localisées dans la Zone des plaines du Nord (zones éco-floristiques I), dans la Zone méridionale des Monts Togo (zone éco-floristique IV) et dans la Zone côtière du sud (zone éco-floristique V) surtout dans les aires protégées (Togodo Nord et Sud, Assrama, Haïto, etc);
- 3,7% pour les forêts denses semi-décidues et sèches: les forêts semi-décidues, essentiellement des formations de basse altitude n'existent pratiquement que sous forme d'îlots forestiers et de galeries forestières qu'on retrouve dans la zone éco-floristique IV et constituent une bande discontinue entre Atakpamé, Amlamé, Kpalimé, Agou et Kévé. Quant aux forêts denses sèches, elles sont totalement dégradées et subsistent sous

formes d'îlots forestiers et de galeries forestières dans les zones des plaines du nord (zone éco-floristiques I), des montagnes du sud (zone éco-floristique II) et des plaines du centre (zone éco-floristique III).

What are the main causes of deforestation and forest degradation?

De tous les facteurs qui influencent de façon négative la couverture forestière au Togo, l'on peut retenir principalement:

- les besoins en énergie domestique;
- la pratique traditionnelle de l'agriculture et de l'élevage;
- le prélèvement de bois d'œuvre et de service ;
- les feux incontrôlés de forêts;
- les causes liées au changement climatiques ;
- les causes liées à la mise en œuvre des projets de développement ;
- la croissance démographique ;
- la pauvreté ;
- l'insuffisance de communication, d'information et de sensibilisation
- La faiblesse du cadre juridique et institutionnel.

3.3 Does your country currently have a forest monitoring system, including estimates of greenhouse gas emissions from deforestation and forest degradation?

Non, actuellement le pays ne dispose pas de système de suivi et de contrôle de forêt et les mécanismes d'évaluations des émissions de gaz à l'effet de serre dues au déboisement et à la dégradation de forêts. Mais un inventaire des émissions des GES en 2001 (CNI¹) et en 2010 (DCN²) par secteur a révélé que l'Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie (UTCATF) est le plus gros contributeur avec 8329,28 Gg CO₂-e (62,88%).

3.4 What is the current thinking on what would be needed to reduce deforestation and forest degradation in your country (e.g., potential programs, policies, capacity building, etc.)?

Pour réduire le déboisement et la dégradation des forêts il faut :

- ❖ La création des conditions nationales favorables au processus REDD+
- ❖ La sécurisation foncière et définition de la tenure;
- ❖ La promotion et sécurisation des plantations forestières et des systèmes agro-forestiers;
- ❖ L'amélioration de la base d'information sur les forêts et de la gouvernance forestière ;
- ❖ La maîtrise et gestion durable des énergies traditionnelles;
- ❖ La rationalisation des pratiques agricoles
- ❖ La valorisation des potentialités environnementales des forêts
- ❖ La bonne gouvernance forestière

3.5 What are the key potential challenges for REDD+ in your country (e.g., lack of financing, lack of technical capacity, governance issues)?

Le défi majeur à relever par la REDD+ est d'ordre financier, technique et de gouvernance.

Sur le plan financier, plusieurs programmes et projets sont élaborés et n'attendent que des appuis financiers pour leur mise en œuvre dans le cadre de gestion durable des ressources forestières. S'agissant du défi technique, le Togo dispose de ressources humaines peu qualifiées qui ont besoins de renforcement de capacités dans des domaines pointus de la

¹ Communication Nationale Initiale du Togo sur les changements climatiques

² Deuxième Communication Nationale du Togo sur les changements climatiques

gestion forestière et environnementale. Il faut noter également que le Togo ne dispose pas de matériel et équipements modernes de gestion, de suivi, et de collecte des données forestières et environnementales.

Quand à la gouvernance forestière, il y a lieu de noter les contraintes d'ordre institutionnel et politique. On note la confusion de rôles entre les services publics du secteur forestier, l'absence de distinction entre entités fonctionnelles et entités opérationnelles, la carences dans la répartition des attributions et l'allocation des ressources humaines, la faiblesse des mécanismes de coordination interne, la forte concentration des pouvoirs de décision qui sont de véritables handicaps pour la mise en œuvre de la politique forestière

3.6 How does REDD+ fit in your country's national low-carbon development strategy/plan, if any, or in the strategy/plan for the forest and other relevant sectors (e.g., agriculture, water, energy, transportation)?

La REDD+ cadre bien avec plusieurs programmes et politiques nationales. Il s'agit entre autre du Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN) qui a intégré la REDD comme un de ses sous programmes, du Programmes National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui intègre la question forestière et environnementale dans l'agriculture et du Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA). Tous ces programmes sont transversaux et permettent une bonne vision des problèmes environnementaux au niveau de tous les secteurs d'activités.

Il faut noter que des stratégies sont élaborées dans le cadre de réduction nationale des émissions des gaz à effet de serre, de la déforestation et de la dégradation de l'environnement.

3.7 Please briefly describe the envisaged national management arrangements for REDD+, explaining at what level of government REDD+ would be steered.

La question REDD+ doit être prise en compte à un haut niveau de décision national (Présidence, primature, coordonné par les Ministères techniques). Le REDD+ couvre une problématique transversale qui concerne plusieurs acteurs et secteurs d'activités. Cette position devrait permettre d'inclure et de faire participer tous les départements et secteurs qui ont des actions sur l'environnement en général et sur la forêt en particulier. Un groupe de coordination technique intersectoriel et multi-acteurs pour préparer les approches REDD+ pour le pays a été créé en Décembre 2011.

3.8 Please briefly describe the proposed consultations that would be conducted to design the REDD+ strategy.

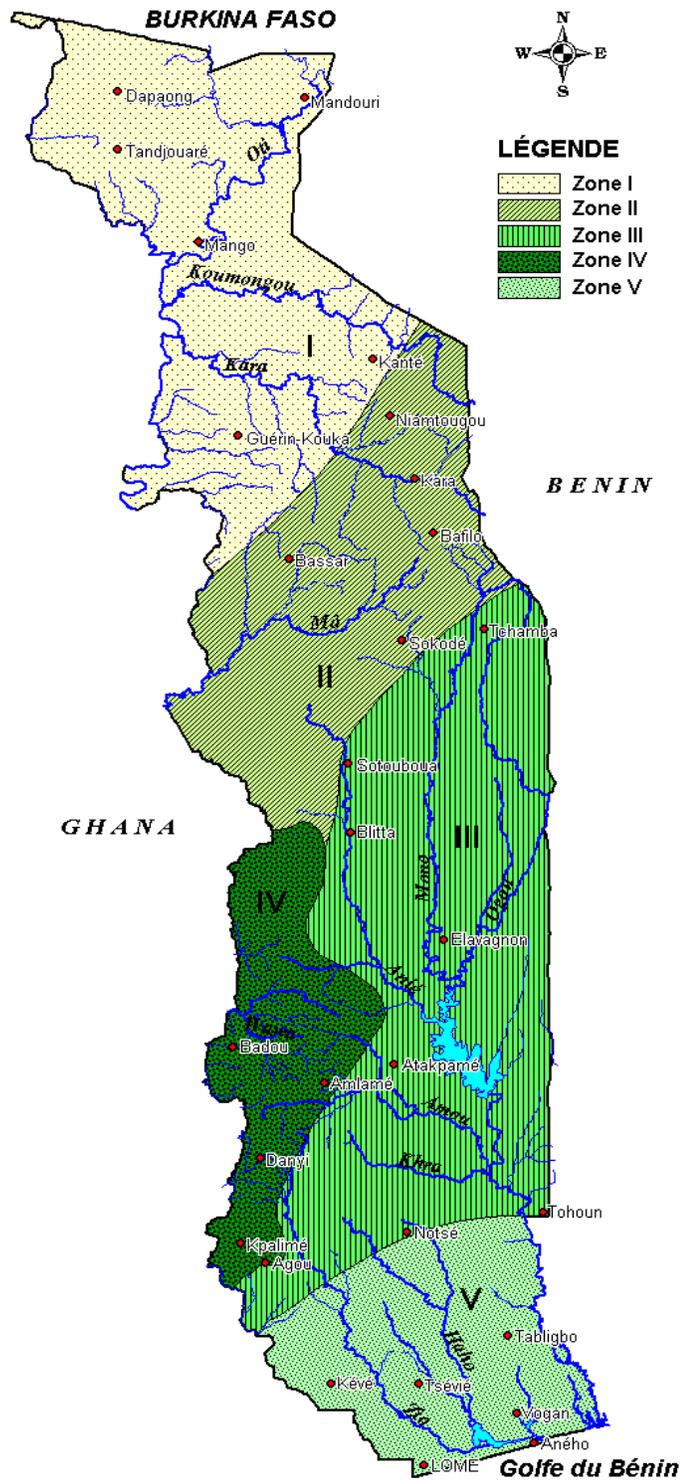
L'approche REDD+ au Togo sera participative. Il y aura la participation intégrale et effective des parties prenantes concernées, en particulier les communautés locales et les ONG dans toutes les activités du REDD+.

Des mesures compatibles avec la préservation des forêts naturelles et de la diversité biologique seront mis en œuvre en veillant à ce que les activités REDD+ ne se prêtent pas à une conversion des forêts naturelles en forêts artificielles mais incitent plutôt à protéger et à conserver ces forêts.

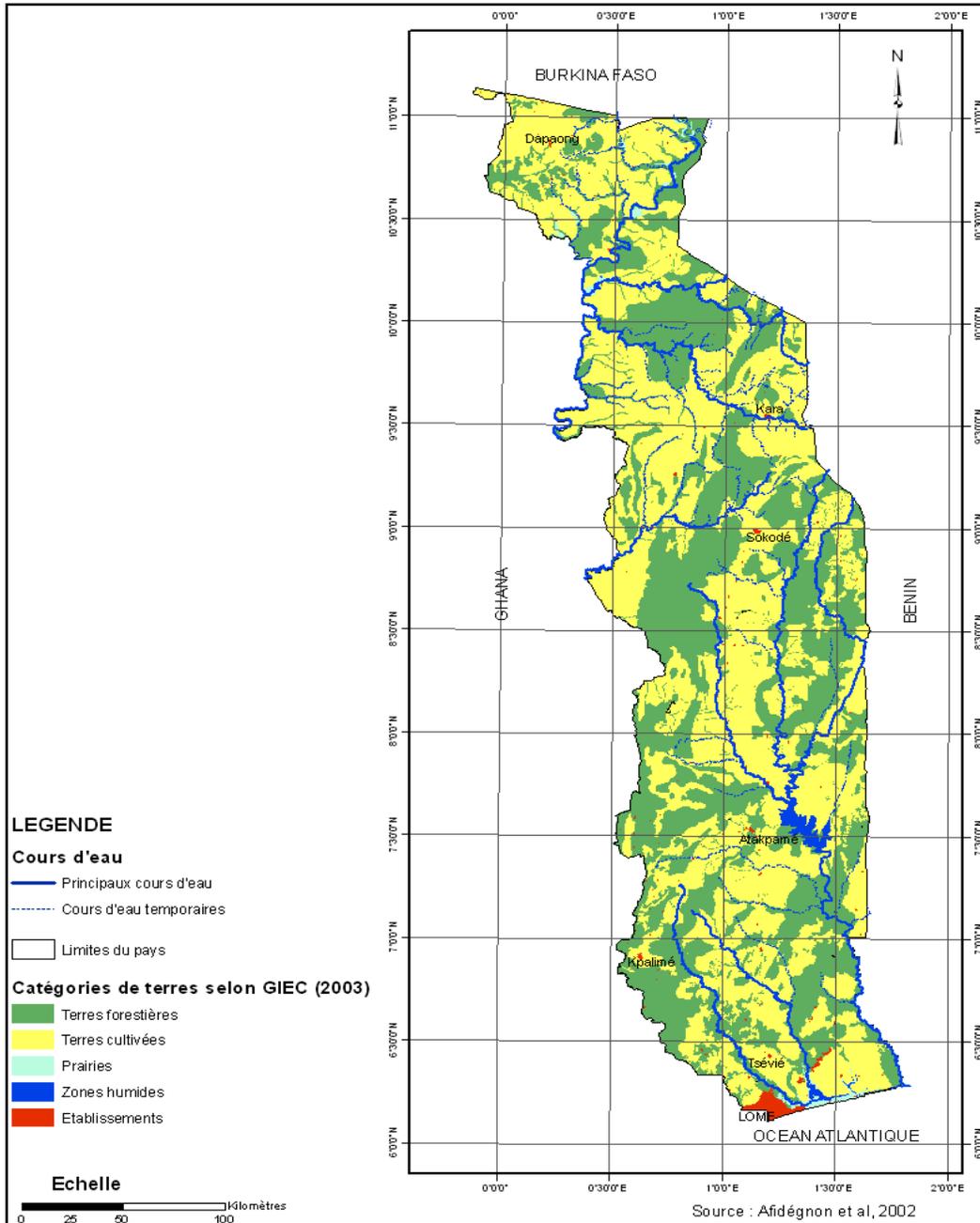
Ces mesures feront que les services rendus par les écosystèmes renforceront d'autres avantages sociaux et environnementaux.

Une structure nationale transparente et efficace de gouvernance forestière sera mise en place en tenant compte de la législation et de la souveraineté nationale.

ANNEXE 1 : Zones éco-floristiques du Togo Ern (1979)



Annexe 2 : Distribution des occupations du sol (DCN, 2010)



Annexe 3 : Superficie des occupations du sol

Catégorie de terre (GIEC, 2003)	Système de classification nationale	Superficie (ha)
Etablissements	Agglomérations	42173,286
Prairies	Prairies	34583,12
Terres Cultivées	Mosaïque Jachère-Culture	961343,804
	Parc agroforestier	2097447,07
	Mangroves	1000
Terres Forestières	Forêt dense semi-décidue	149005,094
	Forêts claires, sèches et savanes	2307719,27
	Plantations forestières	38000
Zone humide	Mares, lacs et barrages	49191,877
TOTAL		5680463,52